

Libération de la Garantie Locative



Attention : Si vous barrez un texte, apportez des corrections au choix d'une des options, aux montants ou aux numéros de compte, il se peut que le document soit refusé par nos services. Si vous souhaitez être tenu informé en continu concernant les différentes étapes du traitement de votre dossier, veuillez à impérativement mentionner une adresse email.

Le contrat avec n° :

Pour la garantie locative concernant le bail situé à :
.....

Par la présente, le locataire et le bailleur déclarent

- ☐ que la totalité de la garantie précisée dans l'accord peut être débloquée et restituée **au locataire**.
- ☐ que la totalité de la garantie précisée dans l'accord peut être débloquée et restituée **au bailleur**.
- ☐ que le montant de la garantie locative précisée dans l'accord peut être réparti de la manière suivante :
 - un montant de € en faveur du propriétaire,
 - un montant de € en faveur de l'agent immobilier mandaté par le propriétaire, sur le compte tiers
BE ____-____-____-____,
 - le solde en faveur du locataire.

Fait à le

LOCATAIRE

Nom : Prénom :

Tel. : E-mail :

N° de compte :

IBAN : BIC :

Nouvelle adresse:

Signature

BAILLEUR

Nom : Prénom :

Tel. : E-mail :

N° de compte :

IBAN : BIC :

Signature

Consulter les FAQ sur la libération de la garantie locative sur <http://help.korfine.be>

Uniquement à usage interne Korfine: ☐ H ☐ VH ☐ M

Korfine sa • Nijverheidskaai 3/0021, 8500 Kortrijk • T +32 (0)56 21 61 82 • F +32 (0)56 35 76 99 • www.korfine.be • opheffingen-liberations@korfine.be
RPR Kortrijk 0835.489.506 • IBAN BE73 7380 3734 8880 • BIC KREDBEBB • Courtier en assurances agréé sous le numéro d'inscription 108903 A